Correspondance de Charles Duclos (1704-1772) [Jaques Berengues]

Autor(en): **Candaux, J.-D.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **22 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

d'une œuvre de saint Jean Chrysostome, un traité de prononciation grecque et un dictionnaire grec, auquel les auteurs s'attachent plus longuement en citant maints extraits.

René Hoven, *La grammaire latine de Pierre Procureur, recteur des collèges communaux de Binche et de Mons (1591)* (p. 159–179): L'auteur a étudié la grammaire en elle-même, la comparant avec celles rédigées par Alexandre de Villedieu et Jean Despautère. Malheureusement, les circonstances de la publication de l'œuvre de Procureur restent inconnues. On ignore aussi quelle fut la diffusion de ce manuel.

Roger Darquenne, *L'obstétrique aux XVIIIe et XIXe siècles. Pratique, Enseignement, Législation* (p. 183–312): Les sous-titres introduits par l'auteur correspondent à l'évolution de l'obstétrique. A la pratique succéda au XVIIIe siècle l'enseignement, avant la législation du XIXe siècle. L'auteur présente une histoire de l'obstétrique en Belgique et plus spécialement en Hainaut, en remontant au moyen âge. Il faut attendre le XVIIIe siècle pour voir se terminer l'ère des sages-femmes. Le chirurgien de l'époque appartenait plutôt à la catégorie des barbiers, classe méprisée par les médecins. C'est dans cette optique que la ville de Mons imposa en 1761 un examen sérieux aux chirurgiens. Sous l'influence des Etats de Hainaut, des cours d'accouchement furent organisés. La Révolution française supprima les anciennes institutions. On crut trouver des solutions neuves en légiférant les 14 frimaire an III et 19 ventôse au XI, les 13 mars et 31 mai 1818. Les lois belges de 1835 à 1962 modifièrent tout le système de l'enseignement de l'obstétrique. Quant à la césarienne, elle connut l'insuccès jusqu'en 1881. C'est ainsi que lors de l'élévation de Bonaparte à l'Empire, on ne manqua pas de comparer l'événement à une enfantement césarien. Il faut relever, pour terminer, les problèmes moraux que suscita la césarienne. Fallait-il baptiser l'enfant dont la mère mourait en couche? A partir de quel moment le foetus était-il doté d'une âme? Quand enfin pouvait-on considérer qu'une femme était morte. L'auteur termine son étude par des données statistiques sur la mortalité.

Fernand Hotyat et Maurice Vassart, *Une école industrielle hennuyère au XIXe siècle: Morlanwelz* (p. 315–325): ce bref article sur l'école industrielle de Morlanwelz aurait gagné à être incorporé dans un cadre plus large. Les références sont rares. Pour la clarté, les auteurs auraient pu se dispenser de la bibliographie qui figure à la fin de l'article en complétant les références au bas des pages.

Neufchâteau *Pierre Hannick*

Jacques Brengues, *Correspondance de Charles Duclos (1704–1772)*. Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1970. In-8°, [16] + 356 p., ill., portr., fac-sim.

Auteur des *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1754) et de plusieurs romans, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie

Française, ami de Jean-Jacques Rousseau et des Philosophes, Charles Pinot Duclos a son importance dans le Siècle des Lumières et c'est à bon droit qu'on s'intéresse à sa correspondance. M. Jacques Brengues, proviseur du Lycée Curie de Saint-Brieuc, s'est proposé de réunir dans le présent volume toutes les «lettres connues ou retrouvées, échangées entre Duclos et des tiers». Son recueil comprend 230 lettres, dont une trentaine, il est vrai, ne sont connues que par des extraits de catalogues d'autographes[1].

Les deux principaux correspondants de Duclos se trouvent être Voltaire (avec une cinquantaine de lettres écrites de part et d'autre) et J.-J. Rousseau (30 lettres): c'est dire que, pour un bon tiers de son ouvrage, M. Brengues a pu bénéficier des recherches et du travail accomplis par les récents éditeurs de la correspondance de ces deux écrivains. La chance en outre lui a souri, puisque l'héritier d'un important lot de documents épistolaires relatifs à Duclos, M. René Duthil, a mis à sa disposition non seulement les quelque 60 lettres qu'il avait publiées en différentes revues à partir de 1925, mais encore le solde resté inédit du dossier.

Au total, le présent volume compte 33 lettres inédites, dont sept sont de Duclos lui-même[2]. Il contient en outre six tableaux généalogiques, un bref essai d'iconographie, qui mériterait d'être développé, ainsi qu'une vingtaine de documents biographiques, inédits pour la plupart.

La vérité, cependant, oblige à dire que cette édition n'échappe pas à certaines critiques. Les principes qui ont présidé à l'établissement du texte laissent à désirer. Par exemple, lorsqu'il imprime une lettre d'après un manuscrit, M. Brengues ne précise pas toujours s'il s'agit d'un original ou non – et il lui arrive de respecter consciencieusement l'orthographe de simples copies. Pour les lettres déjà publiées, il s'est contenté trop souvent d'en reproduire le texte d'après l'édition la plus récente, sans remonter au manuscrit et sans s'apercevoir apparemment que les principes de transcription de ses devanciers ne s'accordaient pas forcément avec les siens: c'est ainsi que les bizarreries de l'édition Besterman de la correspondance de Voltaire ont été fidèlement conservées. Des lectures douteuses ou erronées rendent parfois le texte inintelligible[3]; les fac-similés qui illustrent l'ouvrage permettent d'ailleurs d'en déceler quelques-unes[4]. On aurait aimé d'autre part que l'éditeur s'attache à identifier les correspondants les moins connus de Duclos, tels ce Quotin, qui demeurait près de Vendôme, ce baron de Lovac,

---

[1] Il a échappé à M. Brengues que la lettre de Duclos au duc de Nivernais (ou de Choiseul?) du 1er avril 1767, dont il ne connaît qu'une phrase (n° 181), avait été publiée *in extenso* dans *L'Amateur d'autographes* du 1er décembre 1865 (4e année, p. 359).

[2] On trouve à la Bibliothèque municipale de Mantes (collection Landresse, n° 1256) une courte lettre de Duclos, du 10 juillet 1754, oubliée par M. Brengues et apparemment inédite.

[3] Ainsi, à la lettre n° 12, il faut sans doute lire «malgré plusieurs *envieux* que vous avez» et non pas «malgré plusieurs *anciens* que vous avez».

[4] Par exemple, à la lettre n° 3, on corrigera facilement «le S. abbé de carnage», qui ne donne aucun sens, en «le S[ieur] abbé de Canaye». La faute se répète à la lettre 147.

qui s'intitulait capitaine de dragons, ou ce Bérenger, qui servait d'intermédiaire entre Duclos et le baron de Riedesel. En beaucoup d'endroits, l'annotation laisse le lecteur sur sa faim: des allusions obscures ne sont pas explicitées, tandis qu'un même événement, d'ailleurs connu, fait l'objet de deux notes quasiment identiques[5]. Il est regrettable enfin que ce volume soit dépourvu d'index onomastique et qu'il y manque une table des lettres dressée dans l'ordre alphabétique des correspondants.

Ce ne sont point là des défauts mineurs, assurément, mais puisque M. Brengues prépare une édition de la *Correspondance générale* de Duclos «où seront incluses des lettres entre tiers évoquant des faits ou exprimant des jugements intéressant Charles Duclos», il lui sera sans doute possible d'y remédier dans cette seconde publication: *labor improbus omnia vincit.*

Genève *J.-D. Candaux*

JACQUES JUILLARD, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe.* Paris, Ed. du Seuil, 1971. In-8°, 556 p. («L'univers historique»).

La belle figure de Pelloutier (1867–1901) n'a pas trouvé jusqu'ici de véritable biographe, peut-être parce que sa célébrité ne s'est imposée que bien après sa mort, peut-être parce que son nom est inséparable des Bourses du Travail et qu'on ne l'a étudié qu'au travers de celles-ci. Jacques Juillard comble donc une lacune et prend le parti contraire: négligeant les Bourses, il s'attache à la personne même de Pelloutier, à la biographie intérieure d'un militant ouvrier et d'un écrivain fécond.

Dans un premier chapitre on suit la vie que Pelloutier mène jusqu'à 25 ans à St-Nazaire principalement. Journaliste besogneux, acolyte de Briand, littérateur manqué; rien ne le destine apparemment à l'action syndicale, sinon son milieu (son père est postier). Sa collaboration à éclipses à la *Démocratie de l'Ouest* le fait apparaître plutôt comme un républicain, comme un radical. Mais il ne peut assister passivement à l'éveil du mouvement ouvrier qui se fait si difficilement à St-Nazaire à ce moment. S'éloignant de l'action politique, il en vient alors à l'idée de grève générale, fondamentale à toute sa théorie de l'émancipation des travailleurs. Adversaire sans sectarisme à la fois de la dynamite des anarchistes et du parlementarisme des socialistes, il met au point sa doctrine de 1892 à 1895, en particulier au travers de son ouvrage conçu avec Briand «De la révolution par la grève générale», dont Jacques Juillard donne une ample analyse et où il voit une «démonstration, qui est dépourvue du sens le plus élémentaire des réalités, [mais] ne manque pas de rigueur». Cette théorie lancée dans un Congrès régional, formalisée au Congrès de Nantes en 1894, obtient vite

[5] Ainsi, la note 2 de la lettre 60 répète la note 2 de la lettre 59. – La typographie, en général satisfaisante, a joué cependant quelques tours à l'auteur: deux lignes sont interverties dans la note 1 de la lettre 34, *Arbutnot* est devenu *Arbutnst* à la lettre 82, etc.